

Byblos se lance dans la lutte contre les drones malveillants

La société de surveillance humaine a été choisie comme porteur du projet SPID (Système de protection intégré anti-drones) qui vient d'être sélectionné par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour le programme de lutte contre les drones malveillants.

SPID réunit également Roboost, filiale de Byblos créée en mai dernier qui assure le pilotage scientifique et technique, aux côtés de Cyberio (détection acoustique), Inpixal (détection optronique), Rohde & Schwarz (détection et neutralisation radio goniométrique) LSIS (suivi par acoustique passive) Cedarnet (communications entre senseurs et serveur central), RedBird (mise en œuvre des drones en vol), FRS (étude juridique et sociétale), Columbus Development Network (étude marketing et commerciale), Aéroport de Lyon, armée de l'Air, gendarmerie, gendarmerie de l'air, GIGN et SNCF (mise en œuvre des drones en vol).

« Le rôle de Byblos est de piloter et de manager le projet SPID, tandis que Roboost assurera le pilotage scientifique et technique, l'analyse technico opérationnelle avec des utilisateurs finaux membres de notre consortium. Nous travaillerons également avec des clients/partenaires qui souhaitent avancer sur ce sujet. Enfin, je piloterai un état de l'art de ce qui peut être envisagé dans le domaine de la neutralisation », déclare Eric Georges, président de Roboost et ancien de Survey Copter (groupe Airbus), au cours d'une interview accordée à En Toute Sécurité.

Pour ses clients, Roboost se chargera de concevoir le système, d'apporter des conseils pour définir les besoins, tandis que Byblos assurera l'intégration, la formation et la maintenance.

Roboost, détenu majoritairement par Eric Georges aux côtés de Byblos (environ 20%) et un investisseur privé, s'est donné comme priorité le créneau de la lutte contre les drones malveillants, de même que les drones de surveillance, pour la défense et la santé. La société vise un CA de 0,1 M€ cette année et

Suite au survol de centrales nucléaires et de divers sites sensibles par des drones au cours de l'automne et de l'hiver dernier, la France a annoncé fin novembre le lancement d'un programme de recherche d'un montant de 1 M€ consacré à la détection et l'interception de ces engins.

Parrot se renforce dans les drones professionnels

Déjà leader sur le créneau des drones civils professionnels, Parrot poursuit ses investissements dans ce secteur. Ayant pris 33,4% dans le capital d'EOS Innovation (robots terrestres de surveillance) fin 2013 (voir ETS n°562), le groupe va porter sa participation à 68% en rachetant les actions détenues par Scientipôle et en souscrivant à une émission d'obligations convertibles en 2019. Egalement détenteur depuis fin 2013 de 21,1% du capital d'Airinov (CA de 1,4 M€ dans les drones pour l'agriculture), Parrot porte sa participation à 53,1%. Ces deux structures vont donc rejoindre le groupe.

Dans les drones civils professionnels, Parrot affirme vouloir se spécialiser dans les domaines de la surveillance, de la cartographie et de l'agriculture. Il annonce par ailleurs avoir réalisé un CA de 6 M€ dans les drones professionnels au 1^{er} trimestre 2015, en hausse de 164% par rapport à la même période de l'an dernier.

deux à trois plus en 2016, indique son dirigeant.

SPID, qui vise la détection et la neutralisation des drones en combinant plusieurs technologies complémentaires, est le troisième consortium retenu par l'ANR depuis le lancement de son appel à projets en décembre 2014. Les deux précédents sont CS, associé à HGH et Spectracom d'une part et Onera, Thales, EDF et CEA d'autre part.

Plusieurs sociétés de sécurité se sont positionnées ces derniers mois sur le secteur porteur des drones, qui apparaît complémentaire de leurs activités classiques : Securitas (voir ETS n°572), Luxant (voir ETS n°564), Atalian, Excelium, etc. Pour sa part, En Toute Sécurité a réalisé une étude de marché sur les drones civils en partenariat avec la Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC). ■